

Dispositif Ecole ouverte
Appel à projets spécifique Été 2021
Principes directeurs (hors école ouverte buissonnière)

	Ecoles primaires	Collèges	LEGT/LPO	Lycées professionnels
Objectifs	Pédagogique (renforcement des apprentissages, priorités aux fondamentaux et LVE) Educatif (pratique culturelle, pratique sportive, Savoir nager, Savoir Rouler à Vélo, découverte de la nature et du patrimoine, développement durable...) Social (réponse à un besoin de dépaysement et/ou d'expériences collectives, besoin d'interactions sociales, autonomie, prise de responsabilités)			
Public cible	Elèves volontaires du CP au CM2	Elèves volontaires de la 6e à la 3e	Elèves volontaires de la 2nde à la Tale	Elèves volontaires de la 2nde à la Tale
Priorités d'accueil	Elèves connaissant des difficultés dans les apprentissages fondamentaux (français, mathématiques) et en langue vivante Elèves pour lesquels une consolidation des apprentissages est souhaitable dans le cadre de leur arrivée au collège Elèves fragilisés par les mesures prises dans le contexte sanitaire (fermeture de classe, enseignement en distanciel...) Elèves ayant besoin de tisser du lien social Elèves en manque de pratiques culturelles et/ou sortant peu des limites de leur quartier	Elèves pour lesquels des fragilités persistent, notamment dans les fondamentaux Elèves fragilisés par les mesures prises dans le contexte sanitaire (fermeture de classe, enseignement en distanciel...) Elèves dont le travail personnel reste superficiel Elèves qui manquent d'autonomie Elèves ayant besoin de tisser du lien social Elèves en manque de pratiques culturelles et/ou sortant peu des limites de leur quartier	Elèves fragilisés par l'enseignement en distanciel Elèves ayant besoin de consolider des connaissances et des compétences au regard des poursuites d'études choisies (enseignements obligatoires et/ou enseignements de spécialité) Elèves ayant besoin de tisser du lien social Elèves en manque de pratiques culturelles et/ou sortant peu des limites de leur quartier	Elèves fragilisés par l'enseignement en distanciel Elèves privés d'accès aux ateliers et/ou plateaux techniques Elèves ayant besoin de renforcer des compétences professionnelles Elèves dont la maîtrise des fondamentaux reste fragile (français, mathématiques) Elèves motivés par un travail sur l'insertion professionnelle ou une poursuite d'études en BTS Elèves ayant besoin de tisser du lien social Elèves en manque de pratiques culturelles et/ou sortant peu des limites de leur quartier
Taux d'encadrement	1 intervenant pour 12 élèves Possibilité d'adapter l'encadrement si accueil d'élèves en situation de handicap (à préciser dans la demande de financement)			
Programme	Le programme d'accueil est défini sur une amplitude hebdomadaire de 30 heures (35 heures si surveillance de la pause méridienne) Matinée dédiée au renforcement des compétences scolaires des élèves avec attention particulière portée aux fondamentaux (approche ludique des savoirs recommandée). La coopération entre pairs est encouragée. Après-midi dédié aux activités culturelles, sportives, de loisirs et de découverte de la nature et du patrimoine. Les activités en extérieur sont à privilégier. Programmation d'une sortie à minima au cours de la session si le protocole sanitaire le permet afin de permettre aux élèves de quitter leur environnement habituel Possibilité de programmer sur une journée une action de cohésion de groupe. Possibilité de programmer une sortie cycliste associant la découverte du patrimoine de proximité (cf. "Mon patrimoine à vélo")			
Calendrier et durée	1 semaine en juillet et/ou 1 semaine en août Juillet : entre le 6 et le 23 juillet. La session pouvant débuter au choix, un lundi ou un mercredi. Août : entre le 16 et le 27 août			
Intervenants possibles	Personnels d'enseignement, d'encadrement, d'éducation, sociaux et de santé Autres personnels de l'Etat et des collectivités territoriales Membres d'associations, étudiants, parents d'élèves, représentants du monde de l'entreprise... → Dans le cas d'un intervenant autre que relevant de l'éducation nationale, le chef d'établissement ou le directeur d'école s'assure de la motivation et du savoir-faire de l'intervenant en matière d'encadrement et de compétences (CV à joindre au formulaire de candidature). La vérification de l'honorabilité de personnel hors EN est effectuée par le GIP/FCIP. La prise en charge des activités pédagogiques par le corps enseignant doit constituer une priorité. NB : certains profils d'intervenants (ex: étudiants, AESH,...) ne peuvent pas assumer seuls la responsabilité d'un groupe d'élèves.			
Financement	Budget ouvert pour 3 groupes de 12 élèves : 4 300 € pour 5 journées d'école ouverte, modulable selon l'effectif d'élèves inscrits Pour les écoles primaires, les dépenses sont prises en charge directement par le GIP/FCIP ou les services académiques Pour les EPLE, les dépenses de fonctionnement sont avancées par l'établissement puis remboursées par le GIP/FCIP sur présentation de justificatifs Dépenses éligibles : - fonctionnement : achat de ressources pédagogiques (fournitures, logiciels et petit matériel...); sorties (transport, billetterie, restauration...); prestation de service (intervention association...) - vacations (taux unique) : au titre de l'organisation de la session ou de la prise en charge de groupes d'élèves (face à face pédagogique, encadrement, animation). Le GIP/FCIP établit un contrat d'engagement pour chaque intervenant et paye les vacations. Attention : le coût des charges sociales est plus élevé s'agissant d'un agent non titulaire (se reporter à la maquette de budget prévisionnel et au vademecum).			